

Organisation d'un spectacle vivant, concert ou pièce théâtrale

Choix de spectacle :

- Programmation du spectacle (cf. fiche 3).
- Contractualisation avec la société de production du/des artistes.
- Accueil et prise en charge du/des artistes (déplacements, catering, loge, hébergement).

Gestion technique du spectacle vivant :

- Embauche et rémunération des techniciens du spectacle.
- Fourniture du matériel technique (scène, console, projecteurs, etc.).
- Installation technique selon les besoins : scène, lumière, son, boîte noire, etc.
- Coordination avec l'équipe organisatrice de l'événement et les autres parties prenantes de l'événement (traiteur, animateurs, conférenciers, etc.).
- Désinstallation et fermeture du site.

Pour servir au mieux les spectacles que nous vous programmons, nous prenons systématiquement en charge la prestation technique (sauf cas exceptionnels).

A l'inverse nous pouvons proposer une prestation technique seule (programmation par un tiers).

*Petites envies ou grandes ambitions...
Nous sommes à votre écoute !
Devis sur demande - instinctaf@yahoo.fr*